
Adresse de la commune de Nueil-sous-Faye (Loudun, Vienne), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Nueil-sous-Faye (Loudun, Vienne), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 27-28;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15068_t1_0027_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

remporter sur eux la victoire la plus glorieuse, celle de la vertu contre le crime; la Liberté est affermie pour jamais. Les lois les plus sages ont déjà signalé vos premiers pas. Les plus beaux jours vont enfin luire pour l'heureuse nation que vous représentés. Continués dignes Législateurs vos travaux immortels.

La fable ne vous représentera point aux siècles avenir comme cet être divin, que l'on faisait agir durant six jours et se reposait le septième. Des années entières n'ont point encore lassé votre constance. Notre courage aurait-il moins de force, ne s'acroîtrait-il pas au contraire par votre exemple. Aussi nous marcherons sans crainte et sans regrets contre vos ennemis quels qu'ils puissent être, nous laissons sous la garde des lois et de vos soins paternels, les gages les plus chers, nos familles, et nos propriétés.

FIGUIER (*maire*), MOTEL fils cadet (*agent nat.*), MAUREL (*secrét.-greffier*), RICHARD, MORETY, THOME, BRIAMONT, GUIGUES.

[Adresse des jeunes élèves de la commune de Pepin, s. d.]

Citoyens Représentans.

Quel enthousiasme a saisi nos jeunes cœurs en écoutant les étonnans récits qui ont fait des journées des 9, 10 et 11 thermidor, les journées les plus mémorables de notre histoire; quel tableau s'est présenté à nos yeux, une auguste assemblée dont tous les membres dans l'attitude la plus imposante et le calme de l'énergie attendaient la mort, sans la redouter ni la craindre. Nul n'est occupé de soi, tous ne voyent que les dangers de la patrie. Les délibérations les plus sages, les mesures les plus promptes sont prises pour déjouer les trames et arrêter les forfaits qui s'accumulaient dans ces journées d'horreur, la nuit qui avait été marquée par ces scélérats pour être la dernière de la Liberté, en fut la plus glorieuse et la plus éclatante. Disparaissez de devant nous, illustres sénateurs de Rome, vous êtes loin d'atteindre à la gloire de nos Représentans, votre danger fut moins grand, et vos succès étaient bien plus certains. La conspiration de Catilina avait des signes moins effrayans et n'était pas ourdie avec une perfidie aussi profonde et aussi raffinée. Ce traître ne s'était pas enveloppé du masque de toutes les vertus, il n'avait pas usurpé des noms respectés dans l'opinion. Aussi les races à venir ne croiront qu'à peine les événemens que nous allons leur transmettre. Oui, le peuple a fait la révolution du 31 mai, mais la Convention a fait celle du 10 thermidor; ils ont vraiment conquis la Liberté ces membres dont l'histoire se plaira à conserver les noms. Nous pouvons bien le dire, nous ne sommes libres que d'aujourd'hui. Nous étions d'autant plus à plaindre que nous ne connaissions pas la profondeur de l'abîme sur lequel nous portions nos pas, nous marchions au devant de la servitude, pensant courir à la Liberté.

Quelle est notre douleur, d'avoir quelques instans partagé l'erreur commune sur l'opinion que nous devons avoir du tyran que nous détestons. Pourquoi la puissance divine

n'avait-elle marqué cette tête coupable du sceau de sa colère. Faudra-t-il encore nous tenir en garde et contre les expressions du vice et contre celles de la vertu. Les scélérats ont pris toutes les voies pour séduire nos âmes.

Mais rassurons-nous, la vertu elle-même se place au sein de la Convention, elle considère maintenant avec complaisance, cette auguste assemblée, où nul objet hideux ne souille plus ses regards. Elle est présente à ses délibérations, elle dicte elle-même les lois sages qui écartent les dangers à venir. Le bon peuple de Paris que tant de combats contre la tyrannie n'a point encore lassé, veillera sans cesse à la garde de la Représentation nationale, c'est là que repose les grandes destinées de la nation française, d'où dépendent, n'en doutons pas, celles de tous les peuples du monde.

Jeunes élèves de l'école de mars, combien n'envions-nous pas votre sort. Votre zèle, votre fidélité ont attiré les regards de la patrie, vous êtes sous ses yeux, elle vous regarde passer en ordre de bataille, votre jeune courage en imposerait déjà aux plus intrépides soldats. Quand pourrons-nous comme vous mériter l'honneur d'être comptés parmi les défenseurs de la patrie et de la Liberté, et entendre comme vous ces paroles qui sont la plus digne récompense d'un Républicain, *vous avez bien mérité de la patrie*. C'est par cet éloge accordé seulement au mérite que nos armées ont fourni tant de héros. Quelle va être notre ardeur pour mériter un jour que la patrie en dise autant de nous.

François REGUIS, Jean-Antoine FERANT, Antoine MAUREL, Joseph MAUREL, Joseph ROUBAUD, Pierre RICHARD, Mathieu RICHARD, Claude BAILLE, Fidelle BAILLE, Julien IMBERT, Mathieu VICHAUD, et MOTET (*instituteur*) (3).

b

Liberté, égalité, fraternité,
La République ou la Mort.

Citoyens Représentans du Peuple,

Les citoyens de la commune de Nueil-sous-Faye, district de Loudun, département de la Vienne, pénétrés d'horreur pour la conjuration atroce qui devait replonger la France dans les fers, vous félicitent sur votre courage, votre franchise et votre intégrité.

Grâces immortelles vous soient rendues, citoyens Législateurs ! Votre surveillance active a encore sauvé une fois la Patrie : elle a déjoué le projet insensé de ces conspirateurs ambitieux dont le chef, profond dans l'art exécrationnel de tromper, était d'autant plus coupable et plus dangereux qu'il simulait le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé.

Avec quelle impudeur ils se jouaient des mots les plus sacrés de Patrie, de Liberté, d'Égalité. Ces perfides dont nous ne voulons pas prononcer les noms, tant ils nous font horreur ! ils osaient se dire les amis et les défenseurs incorruptibles du Peuple, ces monstres qui

(3) C 320, pl. 1313, p. 29 (2 pièces). *Bull.*, 12 fruct. (suppl.).

aiguaisaient contre vous leurs poignards parricides ! avaient-ils donc porté l'audace ou l'extravagance jusqu'à croire que vingt cinq millions d'hommes libres ne se seraient pas levés aussitôt pour les écraser ! Nous les vouons ces fourbes, à l'exécration de tous les peuples amis de la Liberté. Nous les vouons à l'exécration de la Postérité.

Nous renouvelons le serment que nous avons déjà fait plusieurs fois de n'obéir jamais qu'aux loix; nous habitons d'humbles chaumières, une commune peu étendue; mais nous entretenons, autant qu'il est en nous, la félicité sociale: nous cultivons la terre et nous donnons à nos enfants l'exemple des mœurs républicaines. Nous leur inspirons l'amour le plus vif de la liberté et de l'égalité, un respect inviolable pour nos fidèles Représentans et pour nos magistrats, l'attachement le plus sincère aux lois de la République.

Pères de la Patrie, restez inébranlables à votre poste. Dirigez les glorieuses destinées de la République. Eh, à quelles mains plus sûres et plus habiles pourrait-on confier les rênes du Gouvernement ! Votre probité, votre magnanimité, votre justice, feront le bonheur du genre humain, et vos noms seront un jour exaltés dans nos fastes comme dans nos cœurs.

Fait et arrêté au lieu ordinaire des séances de la société populaire de Nueil-sous-Faye, le trente thermidor l'an 2e de la République française une indivisible et impérissable.

Pour copie conforme,
POIRIER LACOUR (*président et juge de paix*),
BUREAU, MILLON (*secrétaires*) (4).

c

[*La société montagnarde d'Entremont, ci-devant Saint-Beat, Haute-Garonne, à la Convention nationale, le 9 thermidor an II*] (5)

Législateurs,

Tandis que par vos travaux immortels vous fixez l'admiration du monde entier, la race exécration des tyrans et de leurs vils esclaves rentre dans le néant et le fer vengeur des français en purge son sol libre.

Législateurs notre triomphe sur nos ennemis est votre ouvrage : restez à votre poste, et ne le quittez que lorsque sans danger vous pourrez rentrer chez vous pour goûter les douceurs d'une paix que vous aurez cimenté sur les débris des trônes.

Les dignes coopérateurs que vous avez envoyé dans les départements partagent votre sollicitude et votre gloire, et comme vous ils ne cessent de bien mériter de la patrie. Dartigoeyte qui est parmi nous a un titre bien légitime à notre reconnaissance et à notre attachement; le grand bien qu'il a fait sollicite encore sa présence dans les départements dont la surveil-

(4) C 320, pl. 1313, p. 12.

(5) C 320, pl. 1313, p. 16.

lance lui est confiée, et quand il en partira, il sera comblé des bénédictions d'un peuple épuré qui n'aime sincèrement que le bien, la prospérité de la République et son indivisibilité. Salut et fraternité.

FARAT (*président*), CLAVERIE (*secrétaire*)
et deux signatures illisibles.

d

[*Le tribunal du district de Montagne-sur-Sorgue (ci-devant Saint-Affrique), département de l'Aveyron, à la Convention nationale*] (6)

Représentans,

Sans votre vertu, sans le courage énergique de la Convention nationale, la hideuse tyrannie couverte de sang et de crimes alloit reparoître parmi nous, c'en était fait de la Liberté conquise par six années de travaux et de sacrifices, de constance, et cimentée par la perte de milliers de nos frères.

Le tigre travesti, après avoir annoncé à l'univers qu'il ne tenait plus à une vie passagère que par l'amour de la patrie et par la soif de la justice (discours de Robespierre prononcé le 3e prairial) (*sic*), avait résolu la mort des représentans du peuple, et celle des patriotes de 1789 dans une nouvelle St-Barthélemi. Si les projets sinistre du monstre n'avaient été découverts et déjoués, la patrie était couverte de deuil et peut-être la Liberté chassée du monde.

Grâces vous soient rendues fidèles mandataires ! vous avez bien mérité du genre humain en délivrant la terre de pareils cannibales.

Pères du peuple, dignes soutiens de la Liberté et de ses droits, restés fermes au poste où la confiance vous a placés ! Maintenez le gouvernement révolutionnaire dans toute sa vigueur, mais qu'il n'atteigne que les coupables ! Faites une guerre à mort à l'aristocratie, à la perfidie, à l'intrigue, à la domination, à l'égoïsme, à l'immoralité, à toutes les passions ennemies du régime bienfaisant de la démocratie pure ! purgés la République de leur poison destructeur, et protégés la probité modeste et simple : car la vertu, la justice et la probité publiques, ne se composent que de la vertu, de la justice et de la probité de chaque citoyen.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

DURAND (*juge-président*), BARTHE, NASSAVAL,
CORMIER.

e

[*La société populaire régénérée de Libreville (ci-devant Charleville, Ardennes) à la Convention nationale*] (7)

Représentans d'un peuple libre,

C'est quand la victoire est à l'ordre du jour, c'est quand les infâmes satellites des tyrans

(6) C 319, pl. 1303, p. 28.

(7) C 320, pl. 1313, p. 19.